

Rapport de gestion 2015

EGK Assurances Privées SA



EGK-Caisse de Santé est depuis 1919 un partenaire fiable. Ayant acquis un rôle de pionnier qui donne les mêmes chances à la médecine conventionnelle et à la médecine complémentaire, nous promovons les produits et prestations innovants. En effet, nous savons que seules les solutions d'assurance globales et sur mesure nous permettent de créer un climat de sécurité et de confiance.



Chez nous, votre sécurité est entre de bonnes mains, mais plus encore: nous protégeons et respectons la sphère privée de nos clients et ne faisons donc pas de démarchage par téléphone.

EGK
Rapport de
gestion 2015

Sommaire

Editorial	04
Simone Niggli-Luder – ambassadrice santé d'EGK-Caisse de Santé	06
Rapport du directeur	10
Concernant le compte annuel	12
Concernant le bilan	13
Compte annuel	14
Bilan	14
Compte de résultats	16
Flux de trésorerie	17
Justificatif capital propre	18
Annexe au compte annuel	19
Affectation du bénéfice	26
Rapport de l'organe de révision	28
Organes	32
Principes directeurs	33
Sites	35

Éditorial

Chère lectrice,
cher lecteur,

L'exercice 2015 d'EGK Assurances Privées SA se conclut à nouveau par un résultat réjouissant. Sur cette base saine, il est d'autant plus simple de promouvoir successivement la modernisation amorcée d'EGK. 2015 a été une année féconde à maint égard. Outre la rénovation complète de notre identité visuelle, l'accélération des processus et l'implémentation accrue du traitement électronique des prestations de services ont été également mises en œuvre.

L'enjeu majeur d'EGK reste l'égalité des chances entre la médecine conventionnelle et la médecine complémentaire. Cette focalisation caractérise notre image de marque depuis des décennies et nous incite par ailleurs constamment à proposer de nouveaux produits et de nouvelles prestations de services. Bien que les réglementations émises par les pouvoirs publics augmentent régulièrement non seulement pour l'assurance de base, mais aussi pour l'assurance complémentaire, nous nous employons à exploiter la marge entrepreneuriale de liberté et à rester innovants.

La nouvelle collaboration avec la coureuse d'orientation réputée Simone Niggli-Luder, qui mérite d'être spécialement mentionnée ici, nous a procuré un contentement particulier en 2015. Pour EGK, Simone Niggli-Luder est «l'ambassadrice santé» idéale dont la force de conviction réside non seulement dans ses performances sportives de pro, mais aussi dans sa personnalité et les valeurs qu'elle représente. Simone Niggli-Luder ainsi que tous les membres de sa famille vivent les critères santé, naturalité et développement durable de manière exemplaire de sorte que la décision de tourner avec elle le film sur l'entreprise EGK s'est présentée comme une suite logique. Vous en trouvez le résultat convaincant et réussi sur notre site internet: www.egk.ch/unternehmensfilm.

Toutes ces nouveautés signées EGK Assurances Privées SA auraient été inconcevables sans nos assurés qui font d'EGK ce qu'elle est. Au nom de l'ensemble d'EGK, recevez mes remerciements pour votre confiance et votre fidélité. Elles



n'auraient pas été non plus réalisables sans une équipe motivée qui accomplit jour après jour les tâches nécessaires avec engagement et sens des responsabilités. Je remercie les collaboratrices et collaborateurs d'EGK, ainsi que tout particulièrement la direction. Mes remerciements vont également à mes collègues du conseil d'administration d'EGK Assurances Privées SA et à la FINMA avec laquelle nous avons eu une collaboration de qualité et orientée vers des objectifs aussi en 2015.

A handwritten signature in black ink that reads "A. Kummer". The signature is written in a cursive, slightly stylized font.

Alex Kummer
Président du conseil de fondation

47 médailles d'or, 13 médailles d'argent et 9 médailles de bronze: les performances de Simone Niggli-Luder sont impressionnantes. 23 fois championne du monde en CO, elle est considérée comme étant la meilleure coureuse d'orientation de tous les temps. Une distinction que personne n'a pu encore lui disputer, y compris après son départ du sport professionnel en automne 2013. Simone Niggli-Luder avait et conserve très souvent une grande avance.

Simone Niggli-Luder

Ambassadrice santé d'EGK-Caisse de Santé

EGK Assurances Privées SA souhaite permettre à ses assurés de bénéficier d'une longueur d'avance en matière de santé et a pu conclure un partenariat précieux avec Simone Niggli-Luder. L'assureur-maladie, qui s'est fait un nom depuis sa fondation en 1919 en tant que pionnier de l'égalité des chances entre la médecine conventionnelle et la médecine complémentaire, a trouvé en Simone Niggli-Luder une ambassadrice d'exception. Simone Niggli-Luder et EGK collaborent car toutes deux s'engagent avec la même intensité pour un mode de vie sain et naturel.





Un partenariat dont tous profitent, car la naturalité et un mode de vie sain aident Simone Niggli-Luder jusqu'à ce jour à préserver l'équilibre entre le sport, sa vie professionnelle et sa famille. «C'est précisément parce que le sport me permet d'être la plupart du temps dans la nature que je mise de préférence sur tout ce qui est naturel dans la prévention de la santé et de celle des membres de ma famille», précise Simone Niggli-Luder.



L'avenir a déjà commencé

EGK Assurances Privées SA a pu réaliser de nouveau un résultat très positif en 2015 et maintenir de ce fait résolument son cap vers sa consolidation et sa modernisation. Nos produits d'assurance offrent une excellente couverture avec des possibilités de traitement relevant de la médecine complémentaire et sont toujours très appréciés.

La passation à la Swiss Health Platform (SHP) de Centris SA marque assurément l'atteinte d'une étape importante du développement d'EGK. Le logiciel Syrius SE d'Adcubum, très répandu au sein de la branche de l'assurance-maladie, constitue notre système central depuis 2003. Pour l'accomplissement des processus inhérents à l'entreprise et la gestion des documents, EGK a développé par le passé, pour ce logiciel, ses propres applications qui ont été perfectionnées en continu. Cette solution informatique à croissance organique a été remplacée par SHP à Pâques 2016. Les réglementations de plus en plus strictes ainsi que la gestion plus complexe des risques expliquent notamment cette décision. De plus, la quantité de données a considérablement augmenté depuis 2003. SHP repose sur un logiciel standard solidement établi qui est également utilisé par un grand nombre d'assureurs-maladie suisses. Le nouveau système central s'appelle Syrius ASE; il est relié à d'autres systèmes périphériques dédiés au contrôle des prestations, au traitement des tâches, à l'établissement d'offres ainsi qu'au traitement des demandes. L'avantage pour la cliente ou le client EGK réside dans des processus plus performants et des temps de traitement plus courts en cas de sinistre, des documents plus clairs et d'autres développements dans le domaine en ligne tels que, par exemple, les factures électroniques.

Courrier numérisé

Le traitement du courrier a été également réorganisé dans le cadre des préparatifs pour la mutation prévue du système central vers le nouveau logiciel. À l'avenir, la numérisation du courrier sera directement assurée par la Poste Suisse – dans le respect de toutes les exigences de la législation sur la protection des données. Les lettres envoyées à EGK seront scannées et directement affectées à la boîte à lettres électronique d'EGK. Les factures imprimées seront soumises à une autre étape de traitement, chaque facture étant intégralement numérisée. Cela permet de procéder à un contrôle automatisé simple et rapide des factures et de rembourser d'autant plus vite la prestation.

Le nouveau visage d'EGK

La fondation EGK-Caisse de Santé a donné un tout nouveau visage à notre entreprise. Moderne et fraîche, la nouvelle présentation est un perfectionnement convaincant du design antérieur. Durant l'année, non seulement tous les documents d'assurances, guides et instruments de communication, mais aussi toutes les agences se sont vu conférer une nouvelle identité visuelle tant en interne qu'à l'extérieur. Le nouveau design des agences a été célébré avec des invitations ainsi que, lors d'une journée portes ouvertes, avec des assurés et des personnes intéressées.

Un nouveau visage supplémentaire d'EGK a pu être célébré officiellement à Berne devant les invités: il s'agit de Simone Niggli-Luder, l'ambassadrice santé en fonction d'EGK. La collaboration, que nous apprécions beaucoup, renforcera durablement l'image de marque d'EGK en termes de naturalité et de santé.



Renseignement gratuit également dans le domaine de la médecine complémentaire

L'approche globale de l'être humain nécessite également une approche globale des possibilités thérapeutiques. En effet, chaque malaise et chaque maladie ne nécessitent pas une, voire plusieurs interventions radicales. C'est pourquoi EGK a conclu une collaboration avec le spécialiste suisse en médecine complémentaire Paramed AG, Baar, et créé conjointement la nouvelle prestation de services EGK-ParaPhone pour ses assurés. Grâce à cette offre, les assurés en complémentaires EGK-SUN et EGK-SUN-BASIC A peuvent s'informer simplement sur des thérapies de la médecine complémentaire – gratuitement et commodément au téléphone. Cette prestation de services soutient l'objectif d'EGK qui consiste à promouvoir la médecine intégrative: le conseil ParaPhone se concentre sur les possibilités de la médecine complémentaire. Aussi naturelle que possible et aussi médicalement conventionnelle que nécessaire. Les assurés reçoivent des conseils individuels et globaux. Comme toutes les offres télé-médicales, EGK-ParaPhone repose sur le concept du Managed Care. Nous nous efforçons d'améliorer la qualité des soins et de réduire simultanément les coûts lorsque cela paraît judicieux.

«Mon EGK» existe à présent aussi en tant qu'application internet pratique

Jusqu'à présent, seuls les utilisateurs de l'application «Mon EGK» profitaient via leur smartphone d'un coach santé qui non seulement leur proposait des conseils sur le sport et des programmes d'entraînement, mais complétait aussi leur menu par de savoureuses recettes aux herbes médicinales et proposait même, sous forme d'un manuel détaillé sur les compresses et enveloppements, de l'aide pour se soigner soi-même en cas de grippe ou de blessure du sport. Les assurés EGK bénéficient par ailleurs d'un moyen de contact supplémentaire avec leur assureur-maladie et peuvent même lui transmettre des justificatifs pour remboursement via l'application – et économiser ainsi des timbres et du temps. Depuis août 2015, les utilisateurs soucieux de leur santé qui ne disposent pas d'un smartphone

peuvent également bénéficier d'un entraîneur numérique personnel étant donné que l'application est désormais à disposition également en tant qu'application internet sur mon.egk.ch/fr. Cette application permet aussi de profiter de certaines fonctions à partir d'un ordinateur. La fonction scanner pratique et la transmission des factures médicales à EGK en fait tout spécialement partie.

Le client au centre de l'attention

EGK a entretemps achevé avec succès la densification de son réseau d'agences. Elle disposait en moyenne de 191 emplois à temps plein, dont 110 au siège principal et 81 dans les agences. La division des tâches entre les agences et le siège principal ainsi que les processus ont également été étudiés dans le cadre de la densification du réseau d'agences. Il a été alors de nouveau affirmé que les agences étaient le premier point de contact pour les assurés. En effet, les clients disposent ainsi d'une antenne qui recueille leurs questions et y répond sans retard. Sachant que tous les thèmes qui ont trait aux prestations sont traités au siège principal, on peut conclure: le travail étant effectué là où il est généré en premier lieu et où le savoir-faire nécessaire est à disposition, les clientes et clients profitent d'une prestation de services plus rapide et de haute qualité.

EGK Assurances Privées SA maintient également son cap sur le plan organisationnel

EGK Assurances Privées SA dispose d'une gestion implémentée des risques. Le responsable de la gestion des risques dirige et contrôle le processus à l'échelle du groupe. De même, il surveille les activités et processus de la gestion des risques dans les unités opérationnelles et établit les rapports correspondants à l'attention du conseil d'administration et de la direction.

Dr. Reto Flury
Directeur

Concernant le compte annuel

- **Portefeuille d'assurés**

Par rapport à l'exercice précédent, le nombre moyen de couvertures a enregistré un léger recul. Ceci est la conséquence des ajustements tarifaires techniquement nécessaires du point de vue de l'assurance pour certains produits.

- **Produit actuariel**

Le produit actuariel, qui est passé à 86.4 millions de CHF, a pu être légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent.

- **Prestations**

Les prestations nettes ont légèrement reculé par rapport à l'exercice précédent. Par couverture et par mois, elles ont augmenté de 6.9 pour cent.

- **Provisions actuarielles**

EGK Assurances Privées SA dispose d'un très large volume de provisions. Au cours du premier trimestre 2015, l'autorité de surveillance FINMA a confirmé qu'EGK Assurances Privées SA pouvait porter au bilan les provisions actuarielles selon le plan d'affaires adapté. Dans ce contexte et celui du résultat positif réjouissant, il a été constitué des provisions supplémentaires d'un volume de 7.8 millions de CHF.

- **Charges d'exploitation**

Les frais administratifs ont pu être encore légèrement réduits par rapport à l'exercice précédent. Ceci est d'autant plus positif que le redimensionnement d'EGK Assurances Privées SA par la clé de répartition du travail administratif définie contractuellement a pour effet qu'EGK Assurances Privées SA est proportionnellement plus lourdement impactée.

Concernant le bilan

- **Placement de capitaux**

Malgré la situation difficile observée sur les marchés financiers, le dépôt de titres d'EGK Assurances Privées SA a généré un bon résultat. Les placements de capitaux ont augmenté d'env. CHF 15.7 du fait du passage des principes d'évaluation aux valeurs du marché. Ce changement a généré un revenu unique supplémentaire du résultat des placements de capitaux.

- **Bénéfice**

Le bénéfice annuel, de 9.3 millions de CHF, se situe pratiquement au niveau de celui de l'exercice précédent.

- **Capital propre**

Le capital propre a augmenté de 38.9 millions de CHF à 41.2 millions de CHF.

Bilan

ACTIF (en CHF)	Annexe	31.12.2015	31.12.2014	Évolution
Placements de capitaux				
Titres à taux fixe		98'340'384	98'687'917	- 347'532
Actions		44'662'460	30'948'953	13'713'507
Autres placements		13'483'550	11'136'050	2'347'500
Total placements de capitaux		156'486'394	140'772'920	15'713'475
Liquidités		60'191'891	68'589'660	- 8'397'769
Créances issues des activités d'assurance	3	12'342'309	11'444'159	898'150
Créances envers les sociétés du groupe et les sociétés proches		19'954'971	5'886'304	14'068'668
Autres créances		927'065	1'011'048	- 83'983
Comptes de régularisation actifs		2'344'707	127'419	2'217'289
TOTAL ACTIF		252'247'338	227'831'509	24'415'828

PASSIF (en CHF)	Annexe	31.12.2015	31.12.2014	Évolution
Provisions actuarielles	4	176'000'000	168'200'000	7'800'000
Provisions non actuarielles (réserves pour fluctuation de valeurs)		8'253'843	0	8'253'843
Dettes issues des activités d'assurance	3	20'984'162	18'285'785	2'698'377
Dettes envers les sociétés du groupe et les sociétés proches		1'612'373	0	1'612'373
Autre passif		169'826	889'860	- 720'034
Comptes de régularisation passifs		4'044'505	1'605'060	2'439'445
Total capital de tiers		211'064'708	188'980'704	22'084'004
Capital-actions		8'000'000	8'000'000	0
Réserves légales		4'000'000	4'000'000	0
Réserves disponibles		3'807'025	3'807'025	0
Report du bénéfice		16'043'781	13'706'644	2'337'137
Bénéfice annuel		9'331'824	9'337'137	- 5'313
Total capital propre		41'182'629	38'850'805	2'331'824
TOTAL PASSIF		252'247'338	227'831'509	24'415'828

Compte de résultats

(en CHF)	Annexe	2015	2014	Évolution
Primes gagnées pour compte propre		84'389'358	81'803'514	2'585'844
Autres revenus issus des activités d'assurance		2'016'457	1'562'332	454'125
TOTAL REVENUS ISSUS D'ACTIVITÉS ACTUARIELLES		86'405'815	83'365'846	3'039'969
Paiements bruts pour cas d'assurance		- 59'650'250	- 58'497'791	- 1'152'459
Évolution des provisions actuarielles	4	- 7'800'000	- 3'241'550	- 4'558'450
DÉPENSES POUR CAS D'ASSURANCE EN COMPTE PROPRE		- 67'450'250	- 61'739'341	- 5'710'909
Frais de clôture et frais administratifs en compte propre		- 17'188'125	- 17'394'798	206'673
TOTAL DES FRAIS ISSUS D'ACTIVITÉS ACTUARIELLES		- 84'638'374	- 79'134'138	- 5'504'236
Revenu des placements de capitaux	5	20'376'032	10'081'260	10'294'772
Charges pour placements de capitaux	5	- 9'949'176	- 1'350'104	- 8'599'073
RÉSULTAT DU PLACEMENT DE CAPITAUX	5	10'426'856	8'731'157	1'695'699
Autres revenus financiers		14'716	14'543	174
Autres charges financières		0	0	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL / BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS		12'209'013	12'977'407	- 768'395
Impôts directs		- 2'877'188	- 3'640'271	763'082
BÉNÉFICE ANNUEL		9'331'824	9'337'137	- 5'313

Remarque:

EGK Assurances Privées SA n'a pas conclu de contrat de réassurance.
Au 31.12, il n'existe pas de reports de primes dans les provisions actuarielles.

Flux de trésorerie

(en CHF)	2015	2014
FLUX MONÉTAIRE ISSU DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE		
Bénéfice annuel	9'331'824	9'337'137
Réduction / augmentation des provisions actuarielles	7'800'000	3'241'550
Réduction / augmentation des provisions non actuarielles	8'253'843	0
Diminution / augmentation des créances	-14'882'834	-2'836'873
Réduction / augmentation des comptes de régularisation actifs	-2'217'289	198'681
Diminution / augmentation des dettes	3'590'716	-641'216
Réduction / augmentation des comptes de régularisation passifs	2'439'445	-755'658
ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES ISSUES DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE	14'315'705	8'543'621
FLUX MONÉTAIRE ISSU DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Investissements nets dans placement de capitaux	-15'713'475	-6'509'172
ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES ISSUES DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-15'713'475	-6'509'172
FLUX MONÉTAIRE ISSU DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Versement de bénéfices aux détenteurs de parts	-7'000'000	-10'000'000
ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES ISSUES DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE	-7'000'000	-10'000'000
TOTAL FLUX MONÉTAIRE NET	-8'397'769	-7'965'551
JUSTIFICATIF DE LIQUIDITÉS		
Liquidités au 01.01	68'589'660	76'555'211
Liquidités au 31.12	60'191'891	68'589'660
TOTAL ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES	-8'397'769	-7'965'551

Justificatif capital propre

(en CHF)	Capital-actions	Réserves légales	Réserves disponibles	Réserves en bénéfices	Total capital propre
PORTEFEUILLE AU 01.01.2014	8'000'000	4'000'000	3'807'025	23'706'644	39'513'668
Distribution de dividendes				- 10'000'000	- 10'000'000
Bénéfice annuel				9'337'137	9'337'137
PORTEFEUILLE AU 01.12.2014	8'000'000	4'000'000	3'807'025	23'043'781	38'850'805
PORTEFEUILLE AU 01.01.2015	8'000'000	4'000'000	3'807'025	23'043'781	38'850'805
Distribution de dividendes				- 7'000'000	- 7'000'000
Bénéfice annuel				9'331'824	9'331'824
PORTEFEUILLE AU 31.12.2015	8'000'000	4'000'000	3'807'025	25'375'605	41'182'629

1 Explications relatives à la base d'évaluation et aux principes d'évaluation

Principes de la présentation des comptes

Le compte annuel statutaire a été présenté en conformité avec l'intégralité de l'ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances et correspond à la loi suisse. La société a décidé d'adapter le compte annuel 2014 afin de garantir la comparabilité. Cela a pour effet des modifications dans la présentation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe. Le compte annuel repose sur les valeurs de gestion et donne une image fidèle à la situation réelle en matière de patrimoine, finances et revenus. Le compte annuel est établi en supposant la poursuite de l'activité de l'entreprise.

Date de référence du bilan

Le compte annuel est clôturé chaque année au 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation a lieu selon des critères harmonisés. Le principe de l'évaluation séparée de l'actif et du passif est fondamentalement appliqué.

Compte en monnaie étrangère

La conversion des postes en monnaie étrangère a lieu aux cours actuels en fin d'année.

Placements de capitaux

Actions et placements similaires

L'évaluation de placements de capitaux a lieu aux valeurs du marché. Dans le compte de résultats, les variations des valeurs sont saisies en tant que bénéfice non réalisé dans les revenus issus des placements de capitaux ou, respectivement, en tant que pertes non réalisées dans les charges liées aux placements des capitaux.

Obligations:

L'évaluation des obligations a lieu selon la méthode des coûts amortis, moins la rectification des valeurs nécessaire pour l'entreprise avec une perte durable de valeur.

Créances

Les créances envers des tiers tels qu'assurés, organismes d'assurance, cantons, organisations proches et autres sont intégrées aux valeurs nominales et les rectifications de valeurs nécessaires en matière de gestion d'entreprise sont prises en considération de manière appropriée.

Liquidités

Les liquidités sont évaluées aux valeurs nominales. Elles comprennent la trésorerie, l'avoir postal et bancaire, ainsi que les fonds à vue et de dépôt d'une période à courir d'au maximum 90 jours. Les fonds à vue et de dépôt d'une période à courir de plus de 90 jours sont saisis et évalués en tant que placements de capitaux.

Provisions actuarielles pour compte propre

Des provisions sont constituées pour tous les sinistres survenant jusqu'à la date de référence de la clôture qui représentent une estimation de tous les paiements et frais de traitement devant être encore effectués à l'avenir pour ces sinistres. Les procédés utilisés pour le calcul des provisions actuarielles reposent sur des méthodes mathématiques et statistiques reconnues, ainsi que sur les connaissances des spécialistes responsables de la régularisation des sinistres. Les expériences issues des années précédentes, ainsi que les attentes pour le futur sont entre autres également prises en considération. Une provision pour dommages aussi proche que possible de la réalité est visée.

Dettes

Les dettes envers des tiers tels qu'assurés, organismes d'assurance, cantons, organisations proches et autres sont intégrées aux valeurs nominales. La saisie a lieu à l'arrivée de la facture. Les primes payées par les assurés pour l'année suivante ont été prises en considération et présentées.

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes de régularisation contiennent les intérêts courus sur les placements de capitaux, des provisions fiscales ainsi que des charges et revenus devant être régularisés en fonction de la période.

Règle d'arrondi

Dans les comptes annuels, les montants en CHF sont indiqués sans chiffre après la virgule. De ce fait, l'addition de montants arrondis peut entraîner une divergence par rapport au total.

2

Indications relatives à la réalisation d'une évaluation des risques

EGK Assurances privées SA dispose d'une gestion implémentée des risques. À partir d'une identification périodique des risques, qui est effectuée sous forme systématique, les risques principaux pour EGK Assurances Privées SA sont évalués par rapport à l'éventualité de leur survenance et à leurs effets. Par des mesures appropriées, adoptées par le conseil d'administration, les risques sont évités, diminués ou transposés. Les risques personnellement assumés sont surveillés de manière suivie.

Le conseil d'administration a pris des mesures préventives internes afin de garantir la conformité de la clôture annuelle d'EGK Assurances Privées SA avec les règles de présentation des comptes applicables ainsi que la régularité du rapport de l'entreprise. Ces mesures se rapportent aux systèmes comptables et processus modernes, à la réalisation de la clôture des comptes annuels, ainsi qu'aux rapports périodiques.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration n'a identifié aucun risque susceptible de provoquer une détérioration durable ou importante de la situation du patrimoine, des finances et du revenu d'EGK Assurances privées SA.

3

Structure des créances et dettes issues des activités d'assurance

(en CHF)	Assurés	Entreprise d'assurance	Total
Créances issues des activités d'assurance au 31.12.2014	11'101'524	342'635	11'444'159
Créances issues des activités d'assurance au 31.12.2015	12'130'854	211'455	12'342'309
Dettes issues des activités d'assurance au 31.12.2014	18'285'785	0	18'285'785
Dettes issues des activités d'assurance au 31.12.2015	20'984'162	0	20'984'162

Remarque: EGK ne passe aucun accord avec des agents et des intermédiaires.

4

Répartition des provisions actuarielles

(en CHF)	Provisions pour prestations d'assurance	Autres provisions actuarielles	Total provisions actuarielles
PORTEFEUILLE AU 01.01.2014	101'375'070	63'583'380	164'958'450
Évolution 2014	21'827'150	- 18'585'600	3'241'550
PORTEFEUILLE AU 31.12.2014	123'202'220	44'997'780	168'200'000
PORTEFEUILLE AU 01.01.2015	123'202'220	44'997'780	168'200'000
Évolution 2015	8'708'470	- 908'470	7'800'000
PORTEFEUILLE AU 31.12.2015	131'910'690	44'089'310	176'000'000

Remarque:

EGK Assurances Privées SA n'a pas conclu de contrat de réassurance.

Au 31.12, il n'existe pas de reports de primes dans les provisions actuarielles.

5

Résultat des placements de capitaux 2015

2015 (en CHF)	Titres à taux fixe	Actions	Autres placements de capitaux	Total
Revenus	1'493'368	1'678'446	0	3'171'814
Attributions	537'307	9'747'024	1'933'063	12'217'393
Bénéfices réalisés	815'627	1'820'284	2'350'915	4'986'825
REVENU DES REVENUS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX	2'846'302	13'245'753	4'283'977	20'376'032
Amortissements et rectifications de valeurs	- 2'972'192	- 5'141'213	- 1'348'355	- 9'461'760
Pertes réalisées	- 27'909	- 120'607	0	- 148'516
TOTAL CHARGES POUR PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 3'000'101	- 5'261'820	- 1'348'355	- 9'610'276
TOTAL RÉSULTAT PAR CATÉGORIE DE PLACEMENT	- 153'799	7'983'933	2'935'622	10'765'756
Charges pour l'administration des capitaux				- 338'900
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX				10'426'856

Les autres placements de capitaux sont composés exclusivement de fonds immobiliers.

Modification de l'évaluation des placements de capitaux:

En 2015, l'évaluation des placements de capitaux est passée de la valeur minimale à la valeur du marché pour les actions et les autres placements de capitaux (fonds immobiliers) et aux coûts amortis pour les obligations. Cette mutation a généré un bénéfice de 13.8 millions de CHF sur le portefeuille du 31.12.2014.

Par ailleurs, une provision pour fluctuation de valeur des titres de 8.2 millions de CHF a été constituée au 31.12.2015.

Résultat des placements de capitaux 2014

2014 (en CHF)	Titres à taux fixe	Actions	Autres placements de capitaux	Total
Revenus	1'725'576	1'683'834	0	3'409'410
Attributions	1'573'332	657'737	0	2'231'069
Bénéfices réalisés	1'050'742	2'643'985	746'054	4'440'781
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX	4'349'651	4'985'556	746'054	10'081'260
Amortissements et rectifications de valeurs	- 37'225	- 460'304	0	- 497'529
Pertes réalisées	- 25'600	- 528'040	0	- 553'640
TOTAL CHARGES POUR PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 62'825	- 988'345	0	- 1'051'170
TOTAL RÉSULTAT PAR CATÉGORIE DE PLACEMENT	4'286'826	3'997'212	746'054	9'030'091
Charges pour l'administration des capitaux				- 298'934
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX				8'731'157

Indications complémentaires

6 Indications relatives à la société

Nom	EGK Assurances de Base SA
Forme juridique	Société anonyme
Siège	Laufon

7 Transactions avec des personnes et sociétés proches

Il existe un contrat de délocalisation avec EGK Services SA. EGK Services SA est responsable de l'administration du service d'exploitation du groupe EGK. Tous les collaborateurs d'EGK Services SA sont des employés. Les coûts qui ne peuvent être affectés directement aux différentes entités ont été facturés proportionnellement aux entités respectives, conformément à une clé de répartition. La clé de répartition repose sur le rapport suivant: couvertures 50% / règlements de sinistres 50%.

8 Dissolution nette de réserves occultes

Aucune réserve occulte n'a été dissoute durant l'exercice 2015.

9 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à CHF 44'280 pour la clôture 2014. CHF 55'620 sont prévus pour la clôture 2015.

D'autres prestations de services n'ont pas été réalisées par l'organe de révision externe.

10 Créances / dettes éventuelles

Il n'existe aucune créance ou dette éventuelle.

11 Résultat après la date de clôture du bilan

Aucun résultat postérieur à la date de clôture du bilan n'est connu.

Affectation du bénéfice

AFFECTATION DU BÉNÉFICE (en CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Report du bénéfice	16'043'781.51	13'706'644.85
Bénéfice annuel	9'331'824.13	9'337'137.66
BÉNÉFICE FIGURANT AU BILAN	25'375'605.64	23'043'781.51
Affectation aux réserves disponibles	11'192'975.45	0.00
Distribution de dividendes	1'000'000.00	7'000'000.00
REPORT SUR NOUVEAU COMPTE	13'182'629.19	16'043'781.51



Rapport de l'organe de révision

Il incombe à l'organe de révision d'émettre une appréciation relative au compte annuel d'EGK Assurances Privées SA sur la base de son contrôle. Ce contrôle est effectué en conformité avec la loi suisse et les normes suisses de contrôle. La société chargée d'effectuer ce contrôle est PricewaterhouseCoopers AG, Bâle.



***EGK Privatversicherungen AG
Laufen***

***Bericht der Revisionsstelle
an die Generalversammlung
zur Jahresrechnung 2015***



Bericht der Revisionsstelle
an die Generalversammlung der
EGK Privatversicherungen AG
Laufen

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der EGK Privatversicherungen AG bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung, Geldflussrechnung, Eigenkapitalnachweis und Anhang für das am 31. Dezember 2015 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2015 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

PricewaterhouseCoopers AG, St. Jakobs-Strasse 25, Postfach, 4002 Basel
Telefon: +41 58 792 51 00, Telefax: +41 58 792 51 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG ist Mitglied eines globalen Netzwerks von rechtlich selbständigen und voneinander unabhängigen Gesellschaften.



Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 728 OR und Art. 11 RAG) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

PricewaterhouseCoopers AG

A blue ink signature of Peter Lüssi, consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal line and a small flourish.

Peter Lüssi
Revisionsexperte
Leitender Revisor

A blue ink signature of Dominique Schneylin, featuring a cursive 'D' and 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

Dominique Schneylin
Revisionsexperte

Basel, 18. März 2016

Beilagen:

- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung, Geldflussrechnung, Eigenkapitalnachweis und Anhang)
- Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes

Organes au 31.12.2015

Conseil d'administration

Alex Kummer

Président
In den Kurzen 31, 4242 Laufon

Dr. Peter Ursprung

Via da la Botta 3, 7504 Pontresina

Martin Hürlimann

Alpenstrasse 26, 4515 Oberdorf

Tobias Martz

Raingässli 14, 8706 Meilen

Dr. André von Moos

Kasernenplatz 2, case postale 7085, 6002 Lucerne

Directeur

Dr. Reto Flury

EGK Assurances Privées SA
Brislachstrasse 2, 4242 Laufon
reto.flury@egk.ch

Stv. Geschäftsleiter

Stefan Kaufmann

EGK Assurances Privées SA
Produits
Brislachstrasse 2, 4242 Laufon
stefan.kaufmann@egk.ch

Membres de la direction

Amanda Brotschi

EGK Assurances Privées SA
Prestations / Administration des contrats

Andrea Grolimund

EGK Assurances Privées SA
Services centraux
(depuis le 20.01.2015)

Beat Grütter,

EGK Assurances Privées SA
Finances
(depuis le 01.01.2015)

Patrick Tanner

EGK Assurances Privées SA
ICT

Nous sommes la Caisse de Santé

Les solutions innovantes en matière d'assurances complémentaires du domaine de la médecine conventionnelle et de la médecine complémentaire sont notre spécialité. Nous promovons les offres orientées vers un mode de vie sain axé sur la prévention. EGK est une entreprise d'assurance riche en traditions et indépendante. Cela implique être proche du client et accomplir un travail substantiel à partir de solutions simples et durables.

Valeurs

EGK-Caisse de Santé s'engage pour:

- l'égalité des chances entre la médecine conventionnelle et la médecine complémentaire;
- une conscience élevée des enjeux de la santé;
- la sobriété de sa présentation;
- la conscience de sa propre responsabilité et un sens élevé de la qualité et des coûts.

Offres

- Nos offres sont structurées de manière simple et adaptée aux besoins.
- À partir de nos offres, nous encourageons un mode de vie sain.
- Nos produits offrent une sécurité.
- Nous proposons des produits soigneusement sélectionnés de haute qualité.

Clients

- Nos clients sont prêts à assumer la responsabilité personnelle de leur santé.
- Nous voulons comprendre nos clients et les conseiller au plus près de leurs besoins.
- Nous protégeons et respectons la sphère privée de nos clients.

Coopération

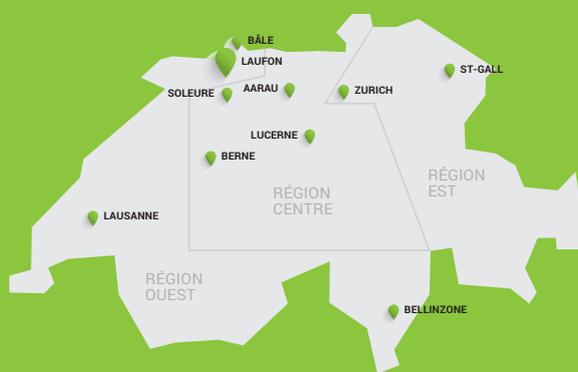
- Nous orientons notre travail vers les objectifs, notre mission et les attentes de nos clients.
- Nous cherchons des solutions simples et durables.
- Nous prenons des décisions et nous les assumons.
- Nous créons une valeur ajoutée probante.
- Nous documentons ce que nous faisons.
- Nous travaillons selon le principe du double contrôle.
- Nous apprenons à partir de nos erreurs.
- Nous communiquons de manière intelligible et transparente.
- Nous avons une attitude respectueuse en toute situation.

Collaborateurs et partenaires

- Nos collaborateurs et partenaires ont le sens de la qualité et conscience de leurs propres responsabilités; ils sont sensibles à la notion de coûts, orientés vers des objectifs et compétents.

De site en site – un encadrement individuel

Sur nos onze sites répartis dans toute la Suisse, environ 80 collaboratrices et collaborateurs traitent personnellement vos demandes.



Siège principal Laufon
Brislachstrasse 2
4242 Laufon
T 061 765 51 11
F 061 765 51 12
info@egk.ch

Agence Aarau
Bahnhofstrasse 41
5001 Aarau
T 062 839 90 80
F 062 839 90 89
aarau@egk.ch

Agence Berne
Papiermühlestrasse 73
3014 Berne
T 031 327 81 81
F 031 327 81 89
bern@egk.ch

Agence Lucerne
Winkelriedstrasse 31
6003 Lucerne
T 041 226 30 80
F 041 226 30 89
luzern@egk.ch

Agence Zurich
Thurgauerstrasse 54
8050 Zurich
T 044 368 80 00
F 044 368 80 10
zuerich@egk.ch

Agence Bâle
Centralbahnplatz 8
4002 Bâle
T 061 279 93 93
F 061 279 93 95
basel@egk.ch

Agence Laufon
Bahnhofstrasse 2
4242 Laufon
T 061 765 55 11
F 061 765 55 14
laufen@egk.ch

Agence Soleure
Dornacherplatz 19
4501 Soleure
T 032 628 68 80
F 032 628 68 89
solothurn@egk.ch

Agence Bellinzona
Via Codeborgo 16
6500 Bellinzona
T 091 851 30 80
F 091 851 30 89
bellinzona@egk.ch

Agence Lausanne
Rue Pépinet 3
1002 Lausanne
T 021 637 43 00
F 021 637 43 01
lausanne@egk.ch

Agence Saint-Gall
Gallusstrasse 12
9004 Saint-Gall
T 071 227 99 22
F 071 227 99 23
st_gallen@egk.ch



EGK-Caisse de Santé
Brislachstrasse 2, 4242 Laufon
T 061 765 51 11, F 061 765 51 12
info@egk.ch, www.egk.ch